

la Creuse

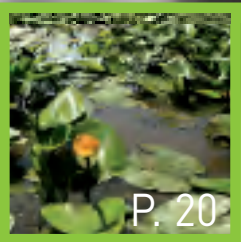
N° 47 > janvier / février / mars 2011



P. 14

ACTIONS

Le Parc est au Département



P. 20

NATURE

Etang des Landes, un laboratoire du vivant



P. 22

SPORTS

Handball creusois : experts en formation

19
11

URGENT | QUICK |

Los analisis ne permottont pas de faire lo lion avec lo fast food (procur

■ DOSSIER

TNT : en attendant le 29 mars

page 7

LA FABRIQUE

résidences - créations - spectacles vivants

VILLE DE
GUÉRET

MERCREDI 06 AVRIL
STAGES DE DANSE HIP-HOP

JEUDI 07 AVRIL
ZHRBAT, 20H30
CIE ZHRBAT, DANSE HIP HOP

SAMEDI 09 AVRIL
BATTLE À 14H00
CONCERT À 21H00
ROCÉ • CABADZI • FRAN6HP

DU 6 AU
9 AVRIL 2011

2011
URBAN
CULTURE
FESTIVAL

RENDS/RESERVY
05 55 52 96 35
05 55 52 84 97



I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

TÉLÉ NUMÉRIQUE :
TOUT POUR ÉVITER L'ÉCRAN NOIR p. 7-11

I ACTIONS I

INSERTION :
PACTE DE TOUS LES ACTEURS p. 12-13PARC DÉPARTEMENTAL :
NOUVELLE DÉCENTRALISATION p. 14-15SEXUALITÉ :
LE CEPF, MODE D'EMPLOI p. 16-17CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES :
AU CHEVET DES MARES p. 18-19

I NATURE I

ETANG DES LANDES :
UN LABORATOIRE DU VIVANT p. 20-21

I SPORTS I

HANDBALL :
EXPERTS EN FORMATION p. 22-23

I RACINES I

NOUVEAUX OUVRAGES p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

L'essentiel

L n'est jamais inutile de rompre avec l'horlogère reproduction de nos quotidiens ordinaires, de marquer une pause et de tenter d'apercevoir ce qui se passe là-bas, pourtant pas si loin, pour retrouver le sens de vivre ici. Que viennent de nous dire les Tunisiens, et dans leur sillage Algériens, Egyptiens, Jordaniens, Yéménites ? Ils nous ont dit leur soif de liberté et de démocratie, leur désir de choisir souverainement leur avenir. Bien sûr, sous nos latitudes où nul pouvoir policier ou militaire n'entrave nos libertés, il est difficile d'avoir ce sens de l'urgence. Ici, quand d'aucuns se demandent si les mutins d'une coupe du monde de foot galvaudée auront le droit de revêtir de nouveau la tunique bleue après leur purga-



toire, d'autres s'escriment à deviner quelle fumée pourrait bien sortir d'une course à la Présidentielle dont on ne sait même plus quand elle démarre exactement ; d'autres encore se contentent de craindre que la prochaine saison de Loft Story soit trop longue ou trop courte.

Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux – ou son cœur – pour admettre que la belle machine de nos modernités ne nourrit pas tous ses enfants avec la même générosité ; que si elle leur donne la même liberté elle n'ouvre pas à chacun

le même horizon. Si loin des légèretés télévisuelles, cette âpreté sonne en bas de chez nous, à l'aune d'une crise rendant la vie toujours trop chère, multipliant les difficultés des ménages et enfantant la pauvreté, même jusqu'au désespoir. Et il en va des territoires comme des hommes : il y a ceux qui n'en finissent plus de prospérer sur leurs richesses et ceux qui voient chaque jour s'effiloche un peu plus le fil fragile des solidarités. Toutes proportions gardées et modestement, parce que nous n'avons aujourd'hui encore ni balles ni matraques à craindre mais simplement des responsabilités à assumer et des rendez-vous électoraux à honorer, c'est le même combat que mènent les élus de ce département pour réduire les fractures, sociale ou territoriale, afin de donner à chacun la possibilité d'écrire son avenir ici, en Creuse.

Des peuples amis – mais tous les peuples ne sont-ils pas nos amis par destination ? – nous ont donc dit l'essentiel : ne jamais renoncer.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Janvier/Février/Mars 2011.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur
de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine
(fiches du patrimoine), Olivier Chazette et Michel Thévenet
(Rubrique Nature).

Impression : Fabrique Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

FAVORISER LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) permettent aux agriculteurs de se doter collectivement en matériels agricoles.

La coopérative est propriétaire des matériels qu'elle met ensuite à disposition de ses adhérents.

Aux côtés d'autres partenaires, le Conseil Général apporte chaque année un soutien financier aux CUMA du département. Sur présentation d'un programme d'achats, et après concertation avec leur fédération départementale pour définir les besoins prioritaires, une deuxième subvention, d'un montant de 89.788€, vient d'être accordée en décembre 2010 par la Commission Permanente du Conseil Général. Ensileuse automotrice, hangar, semoirs, bêtaillères, couloirs de contention, faneuse, fendeuse de bûches ou cage à veau, les investissements sont variés. En 2010, cette aide à l'investissement représente un total de 167.939€. Pour la période 2008-2013, 815.298€ ont déjà été attribués sur une enveloppe globale de 1.320.000€.

**INFO + : PÔLE DÉVELOPPEMENT
SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL
14, AVENUE PIERRE LEROUX - 23000 GUÉRET
TÉL. 05 44 30 27 36**



Dernières consignes de sécurité pour l'évacuation du bus.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les gestes qui peuvent sauver

Le Service des Transports du Conseil Général forme les élèves de 6^{ème} aux règles élémentaires de sécurité dans les transports scolaires.

PRÈS de huit mille élèves empruntent chaque jour un des trois cents cars de ramassage scolaire sillonnant le département. Le Conseil Général, en charge de l'organisation du transport scolaire sur l'ensemble du territoire creusois, ne transige pas avec la sécurité. Celle-ci est en premier lieu l'affaire des chauffeurs de bus et des entreprises de transport, mais elle concerne également les jeunes usagers et leurs accompagnateurs éventuels.

Comme les bonnes habitudes en la matière se prennent le plus tôt possible, le Conseil Général propose depuis une dizaine d'années à tous les collégiens de sixième une information sur ce sujet, et plus largement sur la bonne conduite à tenir dans les transports scolaires. Assurée par un agent du Département qui se rend en début d'année dans chaque collège, c'est une véritable éducation à la sécurité qui est proposée, en présence de l'ensemble des adultes concernés : chauffeur de bus, transporteur, forces de l'ordre et pompiers.

L'objectif est de rappeler à tous le règlement, et notamment l'obligation du port de la ceinture de sécurité. Support vidéo à l'appui, les situations à risques sont évoquées : plus largement, il s'agit d'inciter les enfants à se montrer vigilants, et leur faire prendre conscience qu'ils sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils montent ou descendent du véhicule.

Très attentifs, les jeunes élèves poseront de nombreuses questions prouvant leur intérêt sur ce sujet. Après la théorie, la pratique : mis en situation réelle, les collégiens devront réussir, dans le calme et sans précipitation, l'évacuation d'urgence du car.



Alain Freytet, paysagiste, explique aux partenaires (commune de Maisonnisses et Conseil Général), la scénographie de l'aménagement.

BOIS DU THOURAUD

Sur les pas des maquisards

Propriété du Conseil Général depuis 2007, le site du Bois du Thouraud est en cours d'aménagement, afin de rendre accessible au plus grand nombre ce lieu de mémoire.

POUR qui se rend en pèlerinage dans le Bois du Thouraud, l'émotion grandit en s'enfonçant sous les frondaisons, jusqu'à parvenir à cette paisible clairière qui porte encore les signes d'une occupation humaine. Face à ces traces parfois ténues – morceaux de tôle, ustensiles rudimentaires – se dresse le monument érigé pour la commémoration du massacre du 7 septembre 1943 : il égrène dans la pierre la litanie des disparus, jeunes gens dont la vie a été fauchée en cette matinée tragique.

Le déroulement en est tristement connu. Été 1943, une quinzaine de jeunes réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire) prend le maquis dans ce Bois du Thouraud situé sur la commune de Maisonnisses, et rejoint le mouvement de Résistance « Ceux de la Libération ». Tôt ce matin-là, des soldats allemands envahissent le campement. Pris au piège, sept des maquisards tombent sous les balles, les autres sont faits prisonniers et déportés. Seuls trois hommes reviendront des camps de la mort.

En 2007, le Conseil Général a acquis le site (jusqu'alors propriété privée), d'abord par souci de conservation mais aussi pour permettre sa valorisation. Symbole de la lutte pour la liberté, le massacre du bois du Thouraud imprègne la mémoire collective creusoise. Une demande pour obtenir sa protection au titre des Monuments Historiques est en cours, et consacrerait véritablement sa valeur patrimoniale.

En attendant, la commune de Maisonnisses pilote un projet de mise en valeur (voir Info +). Cet aménagement devrait s'achever à la fin du printemps 2011. Il permettra une découverte respectueuse et évocatrice du site et de son monument commémoratif. Mettre ses pas dans ceux des maquisards : une autre façon de se balader et de rendre hommage par la mémoire à ces destins brisés.

INFO + : LE PLAN D'AMÉNAGEMENT POUR LA SAUVEGARDE ET LA CONSERVATION DU SITE HISTORIQUE DU BOIS DU THOURAUD S'ÉLÈVE À 68.971€. LE GROUPEMENT D'ACTION LOCALE SOCLE-LEADER+ FINANCE LE PROJET À HAUTEUR DE 55%. LA COMMUNE DE MAISONNISSES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CREUSE THAURION GARTEMPE CIATE RESPECTIVEMENT POUR 20% ET 10%. LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTICIPE À HAUTEUR DE 15%, SOIT 10.345€.



DES AIDES

POUR LES ÉTUDIANTS CREUSOIS

Faire des études supérieures coûte cher. Le Conseil Général accorde des prêts d'honneur, jusqu'à 2.000€, aux étudiants les moins favorisés. Prêtée sans intérêt, cette somme peut être remboursée jusqu'à trois ans après la fin des études. Pour y prétendre ? Avoir moins de 30 ans et être domicilié depuis trois ans minimum dans le département. Les étudiants appuient leur demande par un dossier présentant leur cursus scolaire, leurs revenus et les aides dont ils disposent. 26.000€ ont déjà été versés en 2010 pour aider une douzaine d'étudiants creusois.

Une aide départementale existe également pour la mobilité intra-européenne. Le Conseil Général attribue, sans condition de ressource, 110€ par mois de séjour -dans la limite de 1.100€- aux jeunes effectuant une partie de leurs études à l'étranger, notamment dans le cadre d'un programme européen. Pratique quand on veut aller plus loin pour ses études !

**INFO + : PÔLE ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT - DIRECTION DE L'ÉDUCATION
14, AVENUE PIERRE LEROUX
23000 GUÉRET - TÉL. 05 44 30 23 71**



UN AGENT – UN MÉTIER

Guy, contrôleur des transports scolaires

Sillonnant les routes, Guy s'attache à faire respecter discipline et sécurité dans les transports départementaux et accorde une attention toute particulière à la sûreté des trajets scolaires.

UNE journée ordinaire pour Guy commence tôt le matin, lorsque les volets sont encore fermés et que les jeunes élèves creusois, pas toujours bien réveillés, attendent patiemment l'arrivée du car scolaire. Venu s'assurer que le parcours et les points d'arrêt correspondent bien à la feuille de route définie avec le transporteur, le contrôleur du Conseil Général en profite parfois pour se joindre aux adolescents et leur rappeler les règles élémentaires de sécurité à bord. Sa présence massive suffit à canaliser la fougue d'adolescents qui vivent parfois ce trajet comme un temps de décompression entre leur domicile et l'établissement scolaire, au grand dam des chauffeurs scolaires !

INFORMATISATION ET GÉOLOCALISATION

Plus tard dans la journée, autre lieu, autre mission. Muni de son badge d'identification et d'un gilet fluorescent, Guy est de nouveau sur le qui-vive. Dans quelques minutes, les premiers cars en provenance du collège voisin doivent arriver : il se prépare à un contrôle inopiné. D'un geste de la main, il arrête successivement chaque véhicule pour vérifier si les ceintures sont bien attachées. Un œil aiguisé lui permet également d'inspecter rapidement les équipements obligatoires des bus, bandes réfléchissantes à l'arrière ou pneumatiques adaptés aux conditions hivernales.

En cas de manquement ou d'infraction — ce qui heureusement est rare — Guy n'hésite pas à appliquer les sanctions prévues : pénalités pour les entreprises en charge du ramassage scolaire et possibilité d'exclusion après avertissement pour les élèves.

Son travail au sein du service Transports le conduit à contrôler usagers, transporteurs et parcours. Mais ces missions d'inspection et de sanction ne sont pas les plus faciles. Guy regrette parfois d'être le mal-aimé des collégiens, de leurs parents ou des chauffeurs. Il se console toutefois en se consacrant à l'autre versant de son activité, l'organisation des circuits départementaux. Avec ses collègues, il réfléchit, conçoit et fait évoluer tous les ans les quelques 450 boucles qui amènent près de 8.000 élèves à l'école chaque jour. Un projet ambitieux mobilise actuellement l'équipe ; l'informatisation et la géolocalisation des itinéraires et des points d'arrêt sont en cours. Guy peut ainsi concilier dans sa vie professionnelle et sur ce chantier son intérêt pour la technologie — ses expériences antérieures au Conseil Général, à la direction de l'informatique lui auront été bien utiles — avec sa passion pour la route et les voyages. A ce poste depuis trois ans, il ne ménage pas sa peine, prenant son rôle très à cœur, ne craignant ni l'amplitude horaire de ses journées, ni les nombreux kilomètres enfilés chaque jour. Pour ce chantre de la discipline et de la sécurité, on ne badine pas avec la bonne conduite ! ■

TOUT numérique : éviter l'écran noir

Le 29 mars 2011 la Creuse, comme tout le Limousin, passera à la télé tout numérique. La bonne nouvelle, c'est que l'offre de chaînes sera enrichie (jusqu'à 19 gratuites) et d'une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer ! Voici, en quelques pages, les clés qui vous permettront d'éviter l'écran noir.

TNT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Pourquoi fait-on cela ? Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes, notamment diffuser plus de chaînes en haute définition (HD) ou encore généraliser l'accès à l'Internet mobile sur le territoire.



UNE OFFRE ÉLARGIE

Dans un premier temps, ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes : jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales (selon les régions), le tout avec une meilleure qualité d'image et de son. La différence sera notable même pour vos chaînes habituelles.

Le bouquet de chaînes nationales gratuites auquel vous aurez accès est le suivant : TF1, France 2, France 3, Canal+ (en clair), France 5, M6, Arte, Direct 8, W9, TMC, NT1, NRJ, La Chaîne Parlementaire – Public Sénat, France 4, BFMTV, I Télé, Virgin Télé, Gulli et France Ô.

Les classiques en numérique : TF1, France 2, France 3, Canal+ (en clair), France 5, M6, Arte, mais en qualité numérique. De plus, France 5 et Arte ne seront plus sur le même canal.

Des nouveautés pour tous les goûts : Direct 8 (chaîne privée généraliste, groupe Bolloré), W9 (petite sœur de M6, à dominante fictions et musique), TMC (chaîne privée généraliste à dominante fictions, groupes TF1 et AB), NT1 (chaîne privée généraliste à dominante fiction, groupe AB), NRJ (chaîne privée fictions et musique, groupe NRJ), La Chaîne Parlementaire – Public Sénat (chaîne publique), France 4 (groupe France Télévisions), BFMTV (chaîne d'information en continu, groupe Nexradio), I Télé (chaîne d'information en continu, groupe Canal +), Virgin Télé (chaîne privée fictions et musique, groupe Virgin), Gulli (chaîne jeunesse, groupes Lagardère et France Télévisions) et France Ô (chaîne du groupe France Télévisions consacrée à l'outre-mer).



Pas de pan tous au nu

**La télé tout numérique, c'est pour bientôt.
du 29 mars 2011.**

PAS de panique, rassure une des affiches de la campagne d'information sur le passage à la télé tout numérique, faisant écho à la photo d'une femme se rongant les sangs.

Pas de panique mais quand même, la télé ayant pris dans nos foyers la place d'un membre de la famille, d'aucuns s'interrogent sur ce qu'il se passera à partir du 29 mars, date à laquelle la région Limousin passera à son tour au tout numérique (*).

D'IMPORTANTES MOYENS POUR INFORMER ET ACCOMPAGNER

Pas de panique, parce que le numérique ce n'est pas nouveau. En 2004, à l'initiative de huit groupes privés et publics (Arte France, Bolloré, France Télévisions, AB, Lagardère, LCP-AN, NextRadioTV et NRJ Group), le Groupement TNT avait été créé dans le but d'assurer le lancement et le succès de la télévision numérique terrestre (TNT) sur le territoire français. Techniquement, la mission est accomplie et c'est la raison pour laquelle ce groupement a pu cesser ses activités le 31 décembre 2009... Et laisser la place à France Télé Numérique (voir par ailleurs), chargé de mettre cette nouvelle technologie à la disposition de tous les foyers français.

Cette structure chapeauté par l'Etat a mis en place d'importants moyens de communication, afin d'informer et d'accompagner au mieux chacun d'entre nous, quelles que soient les spécificités de son habitat ou de son installation. La date du 29 mars approchant, la campagne nationale « Tous au Numérique » va donc s'intensifier en Limousin.



Les émetteurs vont être éteints dans la nuit du 28 au 29 mars, puis rallumés au seul service du numérique.

ique, mérique !

Préparez-vous à passer en douceur le cap

Tous les Creusois ont déjà reçu un petit prospectus au début de l'année et recevront un guide complet dans les prochains jours. Dans les prochaines semaines, en particulier dans la seconde quinzaine de mars, une vingtaine de rendez-vous de la structure mobile d'information seront proposés au public à Ajain, Bourgneuf, Bussière-Dunoise, Dun-le-Palestel, Guéret, La Souterraine, Le Grand-Bourg, Saint-Sulpice-le-Guérotois et Sainte-Feyre.

Pas de panique, donc, juste la nécessité de vérifier la capacité de son installation à opérer cette mutation. Dans l'immense majorité des cas, ce ne sera que du mieux : adieu nos cinq « vieilles » chaînes analogiques, bienvenue aux dix-neuf chaînes gratuites toutes en numérique, image plus nette, son épuré. Pour ce faire, il suffira d'acquérir, pour un prix tout à fait accessible (de 20 à 50€), un adaptateur numérique. Et encore cela n'est-il pas nécessaire pour les possesseurs d'un poste acheté récemment (depuis mars 2008, tous les postes commercialisés sont munis d'un adaptateur intégré). Pour d'autres, en revanche, il faudra passer par l'acquisition d'une parabole, investissement pour lequel des aides sont d'ailleurs prévues (voir par ailleurs). ■

(*) Toute la partie nord de la France est déjà au tout numérique. Le Limousin et l'Aquitaine seront les prochains élus. Suivront l'Auvergne et la Corse en mai, Rhône-Alpes en juin, Provence-Alpes en juillet, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en novembre.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?



Signal analogique et signal numérique cohabitent actuellement jusqu'au 29 mars prochain. A cette date, plus précisément dans la nuit du 28 au 29 mars, tous les émetteurs (analogiques et numériques) vont s'arrêter.

Seuls les émetteurs numériques seront ensuite rallumés. Les émetteurs principaux qui couvrent la majeure partie de la population du Limousin seront remis en service en priorité. Les émetteurs du réseau secondaire seront rallumés progressivement.

Attention, de nouveaux émetteurs TNT ne seront allumés qu'à partir du 29 mars. Si vous dépendez de l'un de ces émetteurs, mettez en service votre équipement en lançant une recherche et mémorisation des chaînes uniquement après son allumage.

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps. Si vous ne lancez pas cette nouvelle recherche et la mémorisation des chaînes, vous les perdrez.

Au moment du passage, vous pouvez savoir quels sont les émetteurs rallumés en vous connectant sur www.tousaunumerique.fr ou en appelant le **0970 818 818**. Tant que l'émetteur numérique dont vous dépendez ne sera pas allumé, vous serez temporairement privé de télé.

FRANCE TÉLÉ NUMÉRIQUE EN BREF

France Télé Numérique est un organisme public créé pour accompagner les Français vers le passage à la télé tout numérique. France Télé Numérique est un Groupement d'Intérêt Public dont les membres sont l'Etat et les chaînes historiques : Etat 50%, France Télévisions 15%, TF1 10%, Canal+ 10%, M6 10%, Arte France : 5%.

Les missions de France Télé Numérique sont d'informer le téléspectateur, de lui expliquer les procédures, de l'assister techniquement, de l'aider financièrement.

DES AIDES FINANCIÈRES PRÉVUES

Prêt pour le tout numérique ?



Pour en savoir plus :

0 970 818 818 numéro non surtaxé
(prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h à 21h)
ou
tousaunumerique.fr

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu une aide financière pour les foyers qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les 6 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, Canal+ en clair et M6) et éventuellement une chaîne locale.

Une assistance technique gratuite est également prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier d'une aide :

- De 25€ maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
- De 120€ maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Si vous résidez dans une zone non couverte par la TNT, vous pouvez bénéficier d'une aide à la réception d'un montant maximum de 250€ pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (parabole satellitaire). Cette aide à la réception est attribuée sans condition de ressources.

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appel de France Télé Numérique (0978 818 818) ou sur le site Internet : www.tousaunumerique.fr.

Attention ! La période d'éligibilité au fonds d'aide court au maximum jusqu'à 3 mois après la date de passage au tout numérique (le 29 mars 2011 dans notre région). Il est donc important d'acheter son matériel au plus tard trois mois après l'arrêt du signal analogique dans la région.



De l'antenne

Différents cas de figure peuvent se présenter, un adaptateur numérique à la nécessité d' de figure.

SUIS-JE CONCERNÉ ?

Oui : Si je reçois la télé par une antenne râteau (collective ou individuelle) ou par une antenne intérieure.

Non : Si je reçois la télé par le câble, l'ADSL ou le satellite. Je vérifie néanmoins qu'aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Cas particuliers : Je reçois 6 chaînes analogiques par le satellite. Ma parabole est sans doute orientée vers le satellite AB3. Je continuerai encore quelques mois à recevoir les 6 chaînes historiques, mais je devrai m'équiper impérativement avant fin 2011, car la diffusion des chaînes analogiques sur le satellite AB3 s'arrêtera le 30 novembre 2011. Je m'équipe d'un adaptateur Fransat sans changer l'orientation de ma parabole, ou d'un adaptateur TNTSat en réorientant ma parabole vers le satellite Astra. Je recevrai immédiatement les 19 chaînes gratuites de la TNT.

JE REÇOIS LA TÉLÉ PAR UNE ANTENNE RÂTEAU OU UNE ANTENNE INTÉRIEURE

Je reçois uniquement les 5 chaînes analogiques (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte sur le même canal, M6) : je m'équipe d'un mode de réception numérique. Je vois défiler un bandeau d'information me demandant de passer au numérique sur tous les postes que je dois adapter. Tant que je verrai défiler ce bandeau, je ne serai pas passé(e) au numérique. Je m'équipe avant le passage au tout numérique dans ma région. La plupart des émetteurs de la région diffusant déjà la TNT, je peux alors recevoir les 19 chaînes gratuites de la TNT.

Je reçois déjà la TNT : je dois lancer une **nouvelle recherche et mémorisation des chaînes** le jour du passage, après le rallumage de mon émetteur. En effet, certaines chaînes de la TNT vont changer de fréquence au moment du passage pour améliorer leur couverture. Si je ne lance pas une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes, je ne pourrai pas les retrouver.

Dans la plupart des cas, une antenne râteau suffira. Mais pour certains, il faudra passer par la parabole.



à la parabole

du plus simple qui consiste à installer une parabole. Petit tour d'horizon des cas

JE DÉPENDS D'UNE ANTENNE RÂTEAU COLLECTIVE

L'antenne râteau collective **doit être compatible avec la réception des signaux avant et après** le passage. Sinon, je ne pourrai pas recevoir la télé dans mon appartement, même si je suis équipé(e). Pour continuer à recevoir la télévision, un antenniste doit intervenir pour vérifier que l'installation collective laissera passer les nouvelles fréquences des chaînes.

Je vérifie impérativement auprès de mon syndic ou de mon gestionnaire d'immeuble que l'installation a été vérifiée et adaptée (l'adaptation de l'antenne est une obligation). S'il refuse de faire les travaux d'adaptation, la **loi du 2 juillet 1966 dite du droit à l'antenne** m'autorise à installer une antenne individuelle.

SI JE DOIS M'ÉQUIPER

Je vérifie si je réside dans une zone couverte ou non par la TNT : sur Internet www.tousaunumerique.fr ou en téléphonant au **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00).

Je réside dans une zone couverte par la TNT : je peux conserver mon antenne râteau (collective ou individuelle) ainsi que ma télévision et accéder dès maintenant aux 19 chaînes gratuites de la TNT en équipant simplement chacun de mes postes de télévision d'un adaptateur TNT.

Je réside dans une zone non couverte par la TNT : je dois choisir un autre mode de réception que l'antenne râteau. Je choisis une réception satellite ou, si je réside dans une zone éligible, je peux choisir le câble, l'ADSL ou la fibre optique. La réception satellite est accessible sur tout le territoire, mais l'installation d'une parabole est parfois réglementée.

Quel équipement choisir ? Il n'est pas obligatoire de changer de téléviseur. Depuis mars 2008, les téléviseurs commercialisés sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Si ma télé est plus ancienne, je branche un adaptateur sur la prise Péritel de chacun de mes postes.

FAIRE LE BON CHOIX DE VOTRE ANTENNISTE

Adressez-vous aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au label « Professionnel agréé tous au numérique ». La liste est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou au **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00).

Les antennistes-revendeurs creusois labellisés sont les suivants :

- **Aubusson :** Ets Gabiache Bonifas, Extra, Giraud EURL.
- **Auzances :** Ets Devaux, Trocelier Ets.
- **Bourganeuf :** Thoraval SA, Trullen Distribution, Decouchon.
- **Crozant :** Laurent Guyétand.
- **Dun-le-Palestel :** COPRA.
- **Evau-les-Bains :** Thierry Amelin Vallenet.
- **Guéret :** Philippe Besnard, Magasin But (revendeur seulement), Carrefour (revendeur seulement).
- **La Souterraine :** Jean-Louis Grelaud, Moreau, Trullen.
- **Lavaveix-les-Mines :** Fauconnet.
- **Marsac :** Serge Devaud.
- **Mérinchal :** Peyraud.
- **Nouzerines :** Fredelec.
- **Saint-Sébastien :** Jean-Luc Petit - Techniservice.
- **Saint-Vaury :** DOMIAL.
- **Sainte-Feyre :** Viteme.
- **Vallièrre :** SARL Rieublanc.

POSSIBILITÉ D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

Les personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap permanent supérieur ou égal à 80% peuvent bénéficier d'une assistance technique gratuite à domicile sur rendez-vous, pour brancher et/ou mettre en service l'équipement numérique de leur poste principal.

Il est possible d'en bénéficier uniquement pour sa résidence principale et si son foyer reçoit la télé en mode analogique via une antenne râteau ou intérieure. Cette intervention consiste à mettre en service l'adaptateur, le décodeur ou la télévision TNT intégrée ; à rechercher et mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes ; à expliquer comment refaire cette manipulation (recherche et mémorisation des nouvelles fréquences des chaînes) après le passage au tout numérique. Tous les membres du foyer doivent avoir 70 ans ou plus.

Cette demande d'assistance doit être faite au plus tôt deux mois avant la date de passage de la région au tout numérique, en appelant le 0970 818 818.



Pôle Emploi, la Mission Locale pour les Jeunes et les trois chambres consulaires font partie des partenaires institutionnels réunis par le Conseil Général pour l'élaboration et la mise en œuvre du Pacte Territorial d'Insertion.

INSERTION

Un nouveau pacte de tous les acteurs

Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) est le nouvel engagement commun de l'ensemble des acteurs qui travaillent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA.

FACE au défi de l'insertion, c'est une nouvelle donne, dont on ne mesure pas encore les effets mais qui constitue bel et bien un autre regard sur une problématique sociale que les difficultés de l'époque empêchent de masquer. Cette nouvelle donne, c'est le Pacte Territorial d'Insertion (PTI), document de cadrage et liste d'actions qui réunissent tous les acteurs institutionnels du département autour d'un même objectif : promouvoir le retour à l'emploi du plus grand nombre.

IMPLICATION DU MONDE ÉCONOMIQUE

En matière d'emploi, la Creuse se porte toujours un peu moins mal que l'ensemble de la France, avec un taux de chômage enregistré à 8,5% quand il était de 9,5% pour l'Hexagone au début de l'année 2010. Dans un contexte de crise en constante aggravation, notre département comptait 6.700 demandeurs d'emplois et recensait 3.400 allocataires du RSA au milieu de l'année dernière. Et c'est justement dans le courant 2010 que le Conseil Général a piloté la mise au point du PTI avec l'ensemble de ses partenaires. Le PTI, issue de la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA (revenu de solidarité active), appelle, en effet, le Département à organiser sur son territoire une mise en synergie de tous les acteurs concernés – ou pouvant l'être – par l'insertion sociale et professionnelle. L'idée : travailler d'abord mieux ensemble

au service de ceux qui en ont le plus besoin et pour qui l'accès à l'insertion est en soi une difficulté pour de multiples raisons, qu'elles leur soient propres ou qu'elles soient liées à la complexité des dispositifs.

Différents ateliers thématiques ont ainsi été mis en place afin de faire un état des lieux des interventions des uns et des autres et d'émettre des propositions dans le but notamment de mieux coordonner les actions entreprises. Au cours de ces travaux, il est apparu qu'au-delà des acteurs « historiques » de l'insertion – Etat, Département – le monde économique s'est affirmé comme très volontariste, à travers les propositions des organismes consulaires : Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et Chambre d'Agriculture. Cette implication du monde de l'entreprise est déjà un premier succès du PTI, avant même sa mise en œuvre. On ajoutera la participation très active de la Mission Locale pour les Jeunes, la loi de finances prévoyant désormais que les moins de 25 ans peuvent être éligibles au RSA.

Chacun est désormais muni de sa feuille de route, puisque chacune des 35 actions décidées a un pilote, qui ne travaille certes pas seul mais a la responsabilité de l'engagement. Le PTI va d'ailleurs être officiellement signé dans le courant de la semaine prochaine, au cours d'une cérémonie réunissant tous les partenaires au Conseil Général. ■

Et aussi...

5 AXES ET 35 ACTIONS

Le PTI s'articule autour de 5 axes opérationnels représentant 35 actions. L'axe 1 « accompagner les bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité (emploi ou formation) » comprend 11 actions engageant plus particulièrement Pôle Emploi et les chambres consulaires, qui viseront notamment à mieux identifier les gisements d'emplois et à favoriser la découverte des différents métiers existants et pouvant leur correspondre. L'axe 2 « lever les freins en vue d'un retour à l'activité » se décline en 9 actions qui engageront plus particulièrement l'Etat, le Conseil Général, la CAF et Pôle Emploi ; où il sera beaucoup question de mobilité (véhicules, permis de conduire), mais aussi de fracture numérique et de garde d'enfants. L'axe 3 « former pour s'adapter » prévoit 5 actions engageant la Région, le Département et l'Etat autour des parcours de formation et de lutte contre l'illettrisme. L'axe 4 « mieux travailler ensemble et œuvrer à l'harmonisation des dispositifs d'interventions existants » vise, à travers 6 actions, à ce que les différents acteurs communiquent mieux entre eux et favorisent ainsi la prise en charge des personnes. Enfin l'axe 5 « évaluer les actions d'insertion » propose, en 4 actions, un suivi plus critique des actions d'insertion, notamment en associant les usagers et le milieu associatif et caritatif à l'évaluation des politiques publiques.



DISTINGUER PTI ET PDI



Pacte Territorial d'Insertion : L'article L 263-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, issu de la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA, a mis en place le PTI. Piloté par le Département, le PTI de la Creuse est un document pluriannuel (2011-2013) qui formalise les engagements entre les partenaires, en prévoyant leur déclinaison opérationnelle. Le PTI est issu d'un travail de concertation entre tous les acteurs : Département, Région, Etat, compagnies consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture) et organismes liés à l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, etc.). Il prévoit pas moins de 35 actions engageant des partenariats divers, chaque action étant pilotée par un des partenaires du pacte en fonction du champ qu'elle couvre.

Programme Départemental d'Insertion : Le PDI concerne plus particulièrement les actions financées par le Conseil Général dans le cadre de sa politique d'insertion, notamment les chantiers d'insertion conduits par des associations. Le PDI 2010 s'articule autour de 2 axes : l'axe 1 « lutter contre toutes les formes de précarité et d'exclusion », qui comprend notamment l'accès aux sorties culturelles, le soutien à la Banque alimentaire et à différents ateliers de socialisation, l'insertion par le logement ou encore les actions en matière de santé ; l'axe 2 « créer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle durable », qui comprend notamment l'accompagnement individualisé à l'emploi, le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (chantiers d'insertion) ou les aides à la mobilité.





L'atelier du Parc départemental assure notamment l'entretien et la gestion de la flotte de véhicules du Conseil Général.

PARC DÉPARTEMENTAL

Dernière vague de décentralisation

Le Conseil Général compte une quarantaine d'agents supplémentaires depuis le 1^{er} janvier 2011, conséquence du transfert du Parc départemental de l'Etat à la collectivité.

ALORS qu'on parle déjà depuis de longs mois d'une réforme des collectivités territoriales dont on ne sait plus aujourd'hui tout à fait ce qu'elle contiendra vraiment, la décentralisation poursuit son bonhomme de chemin. Il y a d'abord eu le transfert des personnels des subdivisions et autres centres d'exploitation agissant aujourd'hui sous la bannière du Conseil Général pour l'entretien des routes départementales et le service de viabilité hivernale (l'Etat, avec la DIRCO, ne s'occupe que de la RN145). Il y a également eu le transfert de la RN141 au Département, route devenue de fait la RD941 et désormais à la charge du Conseil Général ; lequel a toutefois conventionné avec le Conseil Régional dans le cadre du PRIR (programme routier d'intérêt régional) afin de partager l'effort financier et ainsi répondre aux besoins de travaux de sécurité sur l'axe principal au sud du territoire départemental.

UN SERVICE « À PART »

Aujourd'hui, il y a l'application concrète de la loi du 26 octobre 2009 relative au transfert des parcs départementaux, qui est venue parachever le démantèlement de feu l'Equipement.

Après une période transitoire, la volonté du législateur est devenue réalité depuis le 1^{er} janvier 2011, de sorte que le Parc départemental porte désormais pleinement son nom.

Cette structure pourtant très ancienne n'est pas forcément bien connue. « Historiquement, les parcs fonctionnaient comme des entreprises, à partir d'un compte de commerce, explique Jean-Louis Guinard, chef du Parc départemental. Nous étions rattachés à la DDE et gérés par une agence comptable à Paris chapeauté par le ministère des Finances, mais nous avions une activité de type commercial, avec des clients, une facturation ».

Le transfert du Parc départemental au Département aurait pu se faire sous la forme d'une intégration pure et simple au sein de la collectivité départementale. S'il est rattaché au Pôle Aménagements et Transports du Conseil Général, il n'en est toutefois pas un service. Il conserve une comptabilité à part entière, dans le cadre d'un budget annexe, ce qui lui permettra de continuer à effectuer des prestations en direction des communes ou intercommunalités (voir par ailleurs). Le Parc départemental « un service à part » ? Oui, à part lui, on ne voit pas bien qui ferait ce qu'il fait... ■

Et aussi...

9,3 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Lorsqu'on dit que le Parc départemental fonctionne comme une entreprise de services, un chiffre permet de mieux le mesurer : en 2010, il a réalisé un chiffre d'affaires de 9,3M€. « Il faut dire qu'avec les différents épisodes neigeux, on a fait passer pas loin d'1M€ de sel », note Jean-Louis Guinard.

Sur ce chiffre d'affaires, la part prise par les prestations effectuées pour le compte du Conseil Général représente à peu près 60%. L'Etat pesait environ 25% de l'activité, les 15% restants étant des commandes des communes, intercommunalités, voire de particuliers. À noter que si les 8 fonctionnaires touchaient leur traitement de l'Etat, les 35 OPA (32 aujourd'hui après des départs en retraite) étaient salariés à partir du compte de commerce du Parc.



PARTITION DES MOYENS

Le transfert du Parc départemental de l'Etat au Département a conduit à signer un certain nombre de conventions prévoyant notamment : l'organisation du travail et la prise en compte des statuts des personnels ; la mise à disposition des biens immobiliers appartenant à l'Etat, c'est-à-dire les locaux qui pourront d'ailleurs être cédés en pleine propriété au Département ; le partage des véhicules du Parc entre l'Etat et le Département.



Jean-Louis Guinard, directeur du Parc, gère une équipe d'une quarantaine de personnels.

LE PARC DÉPARTEMENTAL, EN BREF

Des effectifs : le Parc départemental est composé d'une quarantaine de personnels, répondant à deux statuts. Huit sont fonctionnaires et les 32 autres sont ce qu'on appelle des OPA (ouvriers des parcs et ateliers), qui ne sont pas fonctionnaires mais assimilés. Dans les deux cas, ils sont mis à disposition du Conseil Général, qui est leur autorité d'emploi, tandis que l'Etat demeure l'autorité de gestion, via la DDT (direction départementale des territoires). Les fonctionnaires ont deux ans, à compter du 1er janvier 2011, pour choisir entre garder leur statut de fonctionnaires d'Etat et devenir fonctionnaires territoriaux. Les OPA attendant la promulgation d'un décret qui encadrera les conditions dans lesquelles ils pourront éventuellement choisir de devenir fonctionnaires territoriaux.

Des activités : le Parc départemental a cinq activités principales. Il assure **l'entretien routier** (enduits, peintures routières, fossés, élagage, pose de glissières, viabilité hivernale). Il gère **un atelier**, où il assure la gestion de la flotte de véhicules techniques (150) de la Direction des Routes du Conseil Général, de ses véhicules propres (50) et de ceux de la DIRCO (Etat) jusqu'à la fin de la présente période de viabilisation hivernale et où il gère des cuves à carburant. Il exploite **un laboratoire**, où il réalise des contrôles et des analyses de matériaux routiers. Il dispose d'**un service radio**, où il assure la maintenance de matériels informatiques et électroniques destinés notamment à l'information sur le trafic routier. Enfin il gère **un magasin** important de pièces détachées.

Doté d'une cinquantaine de véhicules qui constituent sa propre flotte, le Parc départemental fonctionne comme une entreprise au service des collectivités, pour l'entretien routier.





Les consultations individuelles ou de couple sont possibles au CPEF, avec la garantie d'être reçu dans l'anonymat par des équipes de professionnels.

SEXUALITÉ

CPEF, un lieu ressource

La sexualité et ses risques, le couple et ses aléas, demeurent tabous ou mal appréhendés par nombre de gens, en particulier les jeunes. Le Centre de Planification et d'Education Familiale est là pour les aider.

AU-DELÀ des apparences d'une société pourtant abondamment nourrie d'images et d'informations, les questions de sexualité et de couple ne sont pas aussi maîtrisées qu'on aimerait le croire. Loin des années 70 marquées par la libéralisation des mœurs et une certaine forme de légèreté, l'âpreté de ce début de XXI^{ème} siècle semble conduire à une forme de repli sur de fausses certitudes. On croit savoir, et pourtant...

CONTRE L'IGNORANCE ET LE SILENCE

« On remarque souvent, derrière leur manière parfois très crue d'aborder le sujet, un manque d'information assez sidérant chez les jeunes, ce qui laisse supposer que la sexualité est toujours mal appréhendée dans de nombreuses familles », explique Cécile Pécout, chef de service au Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF). Ce service du Conseil Général rattaché à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) peut d'autant mieux mesurer cette évolution qu'il y est directement confronté par ses deux principales missions : la prévention et le suivi médical d'une part, le conseil conjugal d'autre part.

La Creuse, en particulier ses centres urbains, n'est évidemment pas à l'abri des mouvements de notre société, qui expliquent en grande partie l'approche chaotique qu'ont parfois les jeunes de leur sexualité et des rapports de couple. La (les) télévision(s) et surtout

Internet ont fait exploser toutes sortes de barrières, de sorte que la violence et la pornographie de certaines images déforment, plutôt que d'informer. Et les conséquences ne sont pas marginales : « Les choses ont évolué très vite, la vigilance n'est plus la même par rapport aux IST (infections sexuellement transmissibles), les pratiques à risques se multiplient. Les grossesses précoces aussi, comme ce fut le cas en Grande-Bretagne il y a quelques années au point que le gouvernement avait dû prendre ce dossier à bras-le-corps ».

Dans ce désordre, l'individu est souvent très seul, désorienté. Il est seul dans sa classe de collège comme il peut l'être dans son couple, sous la chape de plomb du silence. À travers les réunions qu'il organise dans les collèges du département, le CPEF s'attaque donc à la racine du mal : le manque d'information ou les informations tronquées. Mais son action est ouverte à tous. Il tient des permanences et propose des consultations, que ce soit pour assurer un suivi médical ou pour proposer de l'information ou de la médiation à des personnes seules ou à des couples concernés par des problèmes sexuels ou affectifs.

Surtout, le CPEF est une équipe de professionnels – médecins, infirmières, conseillères conjugales – soumis au secret professionnel et garantissant une totale confidentialité. Il constitue ainsi un lieu ressource pour tous ceux qui n'ont personne à qui dire leurs difficultés. ■

Et aussi...



QUELQUES ADRESSES

UTILES

Différents organismes dans le département interviennent sur les questions concernant la sexualité, en particulier dans le domaine de la santé.

Ces organismes sont articulés autour du Centre hospitalier de Guéret.

Consultations de proximité :

prendre rendez-vous auprès du secrétariat du CH de Guéret – 05 55 51 70 01.

Interruption volontaire

de grossesse : consultations médicales au centre d'orthogénie du CH de Guéret – 05 55 51 70 03.

Dépistage du Sida et des IST :

le CDAG (centre de dépistage anonyme et gratuit) et le CIDDIST (centre d'information et de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) fonctionnent à partir du CH de Guéret – 05 55 51 71 02.

SOURCES D'INFORMATION

Les moyens d'accéder à des informations sur les questions relatives à la sexualité ou au couple sont nombreux.

Voici une liste de numéros de téléphone et de sites Internet qui peuvent répondre à vos questions :

Numéros utiles :

Fil Santé Jeunes, 0800 235 236 ;
Sida Info Service, 0800 840 000 ;
Contraception, IVG, 0810 025 025 ;
Ligne Azur Identité sexuelle, 0810 203 040 ;
Jeunes Violence Ecoute, 0800 202 223 ;
SOS Femmes battues, 3919 ;
Enfance maltraitée, 119.

Internet utile :

www.info-ist.fr ;
www.onsexprime.fr ;
www.masexualite.ca ;
www.choisirsacontraception.fr ;
www.filsantejeunes.com.

CPEF PRATIQUE

Le Centre de Planification et d'Education Familiale est un service du Conseil Général rattaché à la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Il organise des réunions d'information dans les collèges, au titre de sa politique de prévention.

Gratuit (aux mineurs désirant garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas de prestations maladie) et anonyme, le CPEF propose aussi différents services médicaux ou psychologiques : délivrance de contraceptifs (pilule, préservatifs) et de contraception d'urgence ; organisation d'entretiens individuels ou de couple concernant la contraception, les relations affectives et sexuelles, l'IVG, les IST, les violences, les difficultés familiales ou de couple ; tenue de consultations médicales avec possibilité d'examens biologiques.

Le CPEF est organisé pour être accessible dans quatre centres répartis sur le territoire départemental :

Guéret : Unité territoriale d'action sociale – 14, rue Sylvain Grateyrolles (bâtiment B) ; ouvert tous les mercredis ; consultations médicales et permanences.

Aubusson : Unité territoriale d'action sociale – 28, rue Jules Sandeau ; consultations médicales et permanences.

Bourganeuf : Unité territoriale d'action sociale – Avenue Joliot Curie pour des permanences et Hôpital Bernard Desplas – Place Tournoi pour les consultations médicales.

La Souterraine : Unité territoriale d'action sociale – 14, boulevard Mestadier ; consultations médicales et permanences.

INFO : POUR CONNAÎTRE LES JOURS ET HEURES DES PERMANENCES ET CONSULTATIONS (AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS), CONTACTER LE CPEF : 05 44 30 26 30.



CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Pour que la vie redémarre

Premiers coups de pelleuse : les élus de la commission Environnement du Conseil Général des Jeunes sont passés à l'action, avec l'aménagement de mares à Lussat.

Il fait grand soleil, mais un froid de canard sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes. Ce lieu emblématique de la protection de l'environnement sur le département est un passage obligé, depuis quelques années, pour les membres de la Commission Environnement du Conseil Général des Jeunes : « Ça tombe bien, je ne connaissais pas avant d'y être allée l'an dernier », explique une jeune élue, tout en continuant à ramasser des branchages et à constituer des fagots.

UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Pourtant, c'est hors de la Réserve, à quelques encablures, un peu à l'écart du bourg de Lussat, que l'on retrouve Léa et ses camarades, bien emmitoufflés et de bonne humeur. Avec l'aide de Sandra, Pascal et Christian, adultes référents au sein du Conseil Général de la Creuse, sous les regards curieux de quelques habitants, les adolescents ne ménagent pas leur peine pour remettre en état cette zone humide. Le chantier est d'envergure et se veut exemplaire. Le maire de la commune, présent lui aussi, leur explique que ces terrains à l'abandon, dont jadis on ne savait que faire, ont servi comme de nombreux endroits de dépôt. Effectivement, la pelleuse dégage des monceaux de débris, qu'il faut évacuer. Ferraille, verre, plastique... les jeunes élus trient, et les garçons s'esclaffent devant leurs trouvailles.

Réunis en commission fin novembre pour définir et élaborer leurs projets, ces jeunes élus d'Aubusson, Aun, Châtelus-Malvaleix ou Guéret se sont emparés avec enthousiasme de la proposition

faite par Joëlle et Sébastien, l'animatrice du Conseil Général et le scientifique du CREN (conservatoire régional des espaces naturels) qui travaillent à l'Etang des Landes. Réhabiliter une zone humide, en créant des mares par exemple, pour que la vie s'installe à nouveau, c'est concret. « Au moins, on ne fait pas que parler, et on n'a pas froid », assène une jeune participante de ce chantier nature. L'occasion est belle de sensibiliser les conseillers en herbe, à grands renforts d'explications scientifiques, à l'importance de la biodiversité.

Le message est compris : des branchages morts, oubliés volontairement, constitueront un abri hivernal pour les batraciens. Pour la belle saison, quelques flaques préfigurent le chapelet de mares qui seront creusées dans la terre argileuse. D'ici quelques mois, la pluie fera le reste, et les remplira d'eau. Une visite est d'ailleurs prévue au printemps pour constater le retour de leurs habitants.

Les pieds bien ancrés dans la boue, les membres de la commission espèrent déjà faire ricochet et convaincre élus et habitants que les pêcheries, les mares et toutes ces zones mouillées peuvent être remises en état à moindre coût. Voire constituer de nouveaux lieux de sociabilité villageoise.

Le prochain chantier est prévu le 21 mai prochain. Plus poétique, l'initiation au Land Art proposée par Marc Pouyet, artiste creusois habitué du genre, est une jolie façon de regarder la nature et la mettre en scène. En toute modestie et à leur niveau, les jeunes élus du Conseil Général des Jeunes donnent ainsi du sens à leur engagement, en faisant la preuve que l'on peut agir sur son environnement. ■

Et aussi...



Avant d'imaginer voir batraciens et autres espèces investir les mares, d'abord nettoyer le site, d'où les élus du Conseil Général des Jeunes auront extrait de nombreux débris, de verre ou autre.



DES SOLIDARITÉS TOUS AZIMUTS

Une discussion animée a fait émerger plusieurs projets, à destination des enfants ou des personnes âgées, au local ou à l'international. Les jeunes conseillers souhaitent organiser à nouveau une journée d'activités pour les enfants accueillis par le Secours Populaire. La rencontre intergénérationnelle, autour de jeux et de chansons, sera reconduite. Les élus jeunes aimeraient proposer des animations à destination d'enfants hospitalisés. Une première réunion d'information avec les associations concernées est prévue pour nourrir la réflexion des membres de la Commission.

RENCONTRE INTER-COLLÈGES LE 27 MAI À GUÉRET

Mêmes échanges passionnés au sein de la Commission Education, Culture, Sports. Deux projets sont retenus : promouvoir le département par une chanson et organiser à nouveau une rencontre sportive inter-collèges. Celle-ci aura lieu le vendredi 27 mai, à Guéret, au stade de Cher-du-Prat.

VOYAGE À PARIS

Le voyage à Paris, prévu courant décembre et reporté à cause des intempéries, aura lieu le 30 mars. Au programme : visite de l'Assemblée nationale et promenade en bateau-mouche.

NOUVEAU LOGO

Déclinaison vitaminée de celui du Conseil Général de la Creuse, signe de ralliement pour les élus juniors, ce nouveau logotype permettra d'identifier les actions du CG Jeunes.



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES



Une assemblée attentive de collégiens, dans la salle des plénières de l'Hôtel du Département.

La séance d'ouverture du mois de novembre a donné le ton : l'heure est dorénavant aux responsabilités. Fraîchement élus, les jeunes conseillers semblaient tout intimidés, debout derrière leur fauteuil, dans la salle des plénières du Conseil Général de la Creuse.

Autour de la grande table des assemblées, titulaires et suppléants étaient réunis, comme ils devront l'être à

l'avenir pour défendre leurs projets. Quelques auditeurs, parents, principaux et conseillers principaux d'éducation des établissements scolaires, étaient venus assister à cette installation. Guy Avizou, vice-président du Conseil Général, les a accueillis par des félicitations, et a insisté sur l'importance de cette journée, qui voit leur engagement prendre corps et leurs discours devenir réalité. L'Inspecteur d'académie de la Creuse a souligné également la valeur symbolique de ce moment, dans un parcours de collégien et de citoyen.

Après l'appel de chaque titulaire et suppléant et la lecture du règlement intérieur, les travaux de la journée ont été consacrés aux trois commissions : Solidarités, Culture, Education, Sports et Environnement.



Pilulaire à globules, élatine à six étamines, rumex maritime, renoncule peltée et littorelle des étangs ont vu leur présence confortée.



ÉTANG DES LANDES

Un laboratoire à ciel ouvert

La Réserve Naturelle de l'Étang des Landes, gérée par le Conseil Général, est un site majeur pour l'observation des oiseaux migrateurs. La richesse de son écosystème, proportionnelle à sa fragilité, nécessite vigilance, études approfondies et soins constants.

VASTE étendue d'eau que nulle embarcation humaine ne vient rider, immensité de silence que seuls les chants d'oiseaux viennent troubler : dépaysement assuré pour qui se rend à l'Étang des Landes, simple promeneur soucieux de tranquillité ou naturaliste avide d'observations ornithologiques. A Lussat, ce site façonné par l'homme depuis la fin du XVII^{ème} siècle est remarquable par la diversité de ses paysages concentrés sur 165 hectares : roselières, landes humides, prairies... Autant de milieux naturels différents qui accueillent de nombreuses espèces végétales et animales, parfois rares.

Plus de 230 espèces d'oiseaux, plus de 400 variétés de végétaux : l'intérêt et la valeur de ce patrimoine sont bien connus et ont été consacrés en 2004 avec le classement en Réserve Naturelle Nationale (RNN). En définissant un périmètre de protection, cette distinction crée des obligations, l'urgence de la préservation de la biodiversité en premier lieu, mais aussi une politique de valorisation du lieu.

Le Département de la Creuse, propriétaire de l'Étang des Landes, est devenu gestionnaire de la Réserve en 2005. Il s'est adjoint les compétences techniques d'une association – le Conservatoire Régional des

Espaces Naturels du Limousin (CREN) – pour mener à bien l'ensemble des missions confiées par l'Etat. Méconnu, voire confidentiel, le travail scientifique effectué au quotidien en fait partie. Il contribue à mieux comprendre les interactions complexes entre les milieux naturels et les êtres vivants qui les peuplent, et ce qui peut les menacer.

TRAVAIL MÉCONNU

Concrètement, comme l'explique Sébastien Bur, chargé de mission scientifique du CREN, un outil préside aux destinées de la Réserve : « Nous nous référons au Plan de gestion établi par le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel, qui définit les habitats et les espèces à protéger en priorité ». Et de citer l'exemple de la marouette ponctuée, un petit échassier migrateur dont il ne reste qu'une centaine d'individus au niveau national. Un couple séjourne dans la Creuse, et cette présence fragile justifie une surveillance particulière.

S'appuyant sur des protocoles scientifiques – comptages d'oiseaux, recensements de spécimens végétaux sur une parcelle donnée – l'équipe de la Réserve s'assure de la bonne santé de ses protégés, de la bonne évolution des peuplements.

Des évaluations et un suivi régulier permettent d'adapter les interventions effectuées sur les espaces naturels et, si nécessaire, de prendre des mesures de sauvegarde. Par exemple, le creusement de mares sur le pourtour de l'étang a constitué des milieux de substitution pour des insectes et des amphibiens qui auraient disparu de la Réserve.

Le Conseil Général commande également à des associations spécialisées régionales – la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin, le Groupement Mammologique et Herpétologique du Limousin, la Société d'Entomologie du Limousin – des études concernant les passereaux vivant dans les marais (paludicoles), les chauves-souris, ou encore les coléoptères aquatiques.

Arche de Noé, certes, mais pas seulement : la Réserve de l'Étang des Landes est un conservatoire, mais aussi un laboratoire où l'on prend la mesure des changements en œuvre sur les milieux naturels. L'approfondissement de nos connaissances est la condition d'une protection durable de la faune et de la flore, et plus largement d'une cohabitation harmonieuse entre l'homme et son environnement. ■

Grues cendrées et autres échassiers migrateurs font volontiers une halte à l'Étang des Landes.



L'HOMME AU CHEVET DE LA NATURE

Tordons le cou aux idées fausses : pour protéger l'Étang des Landes, point besoin de mettre la nature sous cloche. Au contraire, l'homme y a toute sa place, si l'on se réfère à l'histoire du lieu. Ce sont des activités traditionnelles comme la pêche, le pâturage, la fauche qui ont créé les conditions favorables à l'installation d'espèces végétales ou animales spécifiques. Qui ont ensuite pu se trouver menacées, avec l'embroussaillage des landes ou l'envasement croissant de l'étang. Seule l'intervention humaine peut remédier à cet appauvrissement des milieux. Le retour ou l'augmentation du nombre d'individus sont des indicateurs pour mesurer l'efficacité des actions menées. Les vidanges en 2007 et 2009 et le réempoissonnement de l'étang avaient pour but d'améliorer la qualité et la transparence de l'eau, ainsi que les ressources alimentaires disponibles pour les oiseaux. Des colonies de mouettes rieuses, des balbuzards pêcheurs et de nombreux hérons, notamment le héron garde-bœufs, ont apprécié et viennent plus nombreux à Lussat.

La modulation artificielle des niveaux d'eau, imitant un rythme naturel vieux de 350 ans, a pu conforter sur les berges la présence de l'élatine à six étamines, une petite plante amphibie qui a besoin d'être immergée pour se reproduire. Les opérations de débroussaillage et de dessouchage ont permis la recolonisation du jonc capité, inconnu à moins de 100km à la ronde. Les mares creusées à proximité de l'étang assurent désormais le gîte et le couvert à de nombreux amphibiens, dont le très rare triton crêté.



MM. Dassonville (Préfet de Région), Guillon (Conseil Général) et Lauliac (ADEME) lors de la signature de l'accord cadre.

PRÉVENTION DES DÉCHETS : ACCORD CADRE SIGNÉ

Le Conseil Général a signé, cet automne, l'accord cadre qui le lie à l'État et à l'ADEME (Agence de Développement et de Maîtrise de l'Énergie) pour l'application de son plan départemental de prévention des déchets. Cet accord, qui s'appuie sur un budget annuel de 110.000€ auxquels l'ADEME contribue à hauteur de 68.000€, concrétise sur le plan administratif les engagements pris par le Département avec l'adoption de son plan, en octobre dernier.

Ce plan est une déclinaison à l'échelon départemental du Grenelle de l'Environnement, qui a érigé au rang de priorité la prévention des déchets. En clair, il faut diminuer significativement le volume de nos poubelles, mais également se préoccuper de la nocivité de nos rejets. Les objectifs à atteindre sont précis : une baisse du tonnage de 7% par habitant et par an pour les ordures ménagères et assimilées – c'est-à-dire celles des ménages, de l'artisanat et des commerces de proximité – et une baisse de 15% de ce qui part à l'enfouissement ou à l'incinération.

Sans compétence directe en matière d'élimination des déchets, le Conseil Général a pour rôle d'organiser les actions concrètes des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale en charge de ces questions. De l'information et un recensement des initiatives locales sont prévus pour commencer.



HANDBALL

La dernière née des sections sportives départementales accueille 24 jeunes garçons et filles de 4ème-3ème.

Experts en formation

Le handball creusois, sous l'impulsion de ses dirigeants, prend à bras-le-corps la question de la formation des jeunes.

LS accumulent les titres planétaires ou continentaux et cela leur vaut une notoriété jamais atteinte par un sport collectif en France. Tout aussi célèbre que leurs exploits sportifs et accompagnant les différentes époques, le surnom attribué à l'équipe nationale : après les règnes des Barjots ou des Costauds, voici venu le temps des Experts, des individualités fortes au service d'un collectif soudé, des physiques imposants prompts au contact, mais avec un fair-play à toute épreuve. Pour les jeunes pratiquants creusois, mordus du petit ballon rond, la médiatisation positive de ces grands sportifs, dont ils connaissent le nom à l'instar de Nikola Karabatic ou Luc Abalo, est une source de motivation supplémentaire.

LES PREMIERS FRUITS

« C'est un bel exemple, constate Frédéric Mazeirat, le président du comité départemental de handball. Néanmoins nous ne pouvons pas dire que ces résultats aient influé de manière spectaculaire sur le nombre global de nos licenciés ». Avec 270 licenciés au plan départemental – un chiffre plutôt stable depuis quelques années – le handball ne se porte pas mal, même si

localement on est loin de l'objectif affiché par la Fédération d'être le premier sport de salle. La Creuse ne serait-elle pas une terre de handball ? Les bons résultats sportifs des clubs de Châtelus-Malvaleix et de La Souterraine – avec l'accession des seniors en championnat pré-national, soit le plus haut niveau régional – et le nombre croissant de jeunes joueurs dans tous les clubs, permettent de ne pas être si catégorique. Sans doute est-ce une question de patience, car le travail effectué par les membres du comité, épaulés par le cadre technique fédéral Bernard Jovie, commence à porter ses fruits. La convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'Etat et le Département apporte certes quelques subsides, mais elle a surtout été l'occasion pour le comité départemental d'un état des lieux et de la construction d'un projet fédérateur. Les ambitions sont modestes à court terme, mais fermement affichées : se concentrer sur la formation des jeunes joueurs pour garantir la pérennité des quatre clubs creusois (Bourganeuf, Châtelus-Malvaleix, Guéret, La Souterraine). « Miser sur les jeunes, c'est essentiel ; paradoxalement, ce n'est pas évident pour certains de nos adhérents, enfermés dans une pratique individualiste », constate Bernard Jovie.

Le président, lui, se réjouit des actions déjà mises en place, comme les interventions en milieu scolaire ou le soutien aux écoles de handball des clubs. La section sportive, créée en 2008 au collège de La Souterraine, propose à raison de trois heures par semaine un approfondissement de la pratique du handball. Elle représente un bel exemple de collaboration entre l'Education nationale, les collectivités et le comité qui apporte un appui technique. Jean Casanave, professeur responsable de la section, fait un bilan positif des années écoulées : « Au-delà de la performance sportive, nous remarquons aussi la forte implication des jeunes dans leur travail scolaire et dans le milieu associatif sportif ».

L'expertise en termes de formation de la fédération française de handball est reconnue. La Creuse en est un bon exemple, avec de réelles satisfactions. Si modeste est la participation récente de la sélection départementale des moins de 13 ans aux tournois inter-comités, plus éclatante est l'inscription de jeunes Creusois sur les listes d'aptitude pour le sport de haut niveau ou leur participation au Pôle Espoir Handball de Limoges. Discrètement, le handball creusois s'affirme dans le panorama régional. ■

Un trio de passionnés : Frédéric MAZEIRAT, Président du Comité départemental, Bernard JOUVIE, Cadre technique, Jean CASANAVE, enseignant responsable de la section sportive.



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL EN BREF



Le Comité départemental, créé en 1994, s'efforce d'encourager la pratique du handball sur le département. La signature d'une première convention d'objectifs (CPO) avec l'Etat et le Conseil Général en 2004 a permis de jeter les bases d'une stratégie de développement.

Fort de premiers résultats encourageants, le Comité départemental poursuit sa structuration au service des clubs creusois : le Club Omnisports de Châtelus-Malvaleix, Pays de Guéret Handball Club, La Souterraine Handball, et depuis 2009 Bourgneuf.

La convention tripartite est renouvelée pour les années 2009-2012 ; l'aide financière attribuée par le Département s'élève à 3.500€ par an, pour un budget global du CD de 47.000€.

Le Conseil Général soutient également la section sportive du collège Raymond Loewy, ainsi que le poste du cadre technique salarié dans le cadre du dispositif Emploi associatif financé par la région Limousin.

CONTACT : FRÉDÉRIC MAZEIRAT, PRÉSIDENT - BERNARD JOUVIE, CADRE TECHNIQUE - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL - L'AGE BOUVIER 23300 LA SOUTERRAINE - TÉL. 06 37 08 73 02 - COURRIEL : COMITE.CREUSE@HANDBALL-FRANCE.EU

Et aussi...



HOMMAGE AUX SPORTIFS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Ils ont porté naguère ou ils arborent aujourd'hui fièrement les couleurs de notre département. Deux cérémonies au Conseil Général ont fait honneur en décembre aux sportifs creusois. Lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité et de l'émotion, Raymond Poulidor et Hubert Fraisseix, deux coureurs infatigables et grandes figures du cyclisme professionnel, sont devenus récipiendaires de la médaille du Département. Ce fut l'occasion pour le président Jean-Jacques Lozach et André Mavigner, vice-président en charge de l'Education et des Sports, de rappeler leurs plus belles courses et d'évoquer leur parcours de citoyen. Lors d'une autre soirée, il s'est agi d'honorer les sportifs de bon niveau, comme le Département le fait depuis maintenant plusieurs années. 43 athlètes issus de 14 fédérations différentes ont été aidés en 2010 au titre du Fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau, pour un montant global de 19.500€. Impressionnés par la lecture du palmarès individuel effectuée par André Mavigner, les nouveaux élus du Conseil Général des Jeunes étaient présents pour féliciter ces jeunes sportifs. Le Cercle des Nageurs Guéretois était à l'honneur de cette sixième édition du Trophée des Sports Départementaux. Tous ont recueilli des applaudissements mérités.



Vierge à l'enfant datant de la fin du XIII^{ème} siècle, Soubrebost. Ronde-bosse en cuivre doré et émaillé, sur une âme en bois : l'une des œuvres présentées dans « L'art marial ».

PATRIMOINE

Nouvelles apparitions chez les libraires

Deux nouveaux livrets sur le patrimoine de nos villages et une nouveauté, consacrée à l'art marial en Creuse, constituent les dernières productions de la Conservation départementale du Patrimoine.

Le Conseil Général de la Creuse, à travers l'action de la Conservation départementale du Patrimoine, poursuit avec assiduité sa politique d'édition qui permet, à travers différents ouvrages, de valoriser le patrimoine creusois. Ainsi a-t-il lancé, à la rentrée dernière, une nouvelle collection intitulée « Patrimoine de nos villages ».

HOMMAGE À L'ART MARIAL

Cette série de petits livrets (*) est consacrée aux petits édifices ou édicules que la force de l'habitude ne nous fait plus forcément remarquer tant ils sont intégrés à notre paysage, à ces lavoirs, fontaines, moulins, fours, abris de bergers, croix et chapelles, qui représentent pourtant une richesse culturelle et patrimoniale qu'il convient de connaître et mettre en valeur.

Les deux premiers volumes, sortis respectivement mi-septembre et fin septembre, avaient permis de découvrir le petit patrimoine des cantons de Bellegarde-en-Marche et Gentioux-Pigerolles. Viennent tout juste de sortir les ouvrages consacrés aux cantons de Crocq et Boussac, qui seront suivis dans les prochaines semaines, puis tout au long de cette année, par les éditions consacrées aux cantons de Felletin et Chénérailles, puis de

Bénévent-L'Abbaye, Auzances, Chambon-sur-Voueize, Bourgneuf et Royère-de-Vassivière.

Dans un tout autre registre, celui des « beaux livres », le Conseil Général propose également la parution d'un ouvrage sur l'art marial dans la Creuse : Vierge à l'Enfant, Vierge de Pitié, Annonciation ou Nativité, etc. Si notre département n'a pas un ancrage religieux particulier, les lieux de culte y sont aussi nombreux que les communes et l'expression artistique y rejoint la manifestation de la foi dans toute la diversité de notre territoire. Les formes des représentations varient et les supports utilisés sont de tous ordres (fresques, tissus, peintures, sculptures), donnant un patrimoine marial tout à fait remarquable.

Cet ouvrage sobrement intitulé « L'art marial » présente 132 œuvres provenant d'une centaine de communes creusoises, qui sont mises à l'honneur en photo et à travers des fiches descriptives très complètes. Il paraîtra courant mars, sera vendu 30€ et distribué largement dans les librairies du Limousin et du Centre.

INFO + : CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE – AVENUE VICTOR HUGO 23000 GUÉRET - TÉL 05 44 30 23 68

(*) Chaque livret coûte la somme modique de 3€ ; il est tiré à 1.000 exemplaires, avec une distribution dans tous les points presse de la Creuse.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise Saint-Maurille (Saint-Moreil)



PATRIMOINE DE PAYS

Fontaine Saint-Martial à Champagnat



OBJETS DU PATRIMOINE

Vierge à l'Enfant (Eglise de Pierrefitte)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise Saint-Maurille (Saint-Moreil)



Un clocher mur percé de trois baies domine, à l'ouest, un portail brisé à trois voussures du XV^e siècle ouvert entre deux gros contreforts. La nef unique, du XIII^e siècle, voûtée en berceau est séparée du chœur à chevet plat par un arc doubleau. Deux arcades brisées donnent accès aux chapelles latérales voûtées en berceau brisé construites, au XV^e siècle, au nord et au sud.

Le devant d'autel, en bois ciré, du XIX^e siècle, présente une série de personnages sculptés : sainte Anne et la Vierge, saint Roch, saint Joseph, saint Jean. Le monument abrite également deux statues en bois polychrome de la Vierge à l'Enfant (XVIII^e siècle) et de sainte Geneviève (1921) ainsi que deux objets mobiliers inscrits au titre des Monuments Historiques en 2005, saint Paul et saint Maurille datant du XVII^e - XVIII^e siècle.

Notice extraite de Mingaud Alain - *Eglises de la Creuse* - Éditions Lucien Souny, 2006, p. 246

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : LA CREUSE D'ALPHONSE DE NUSSAC



Les Archives départementales présentent actuellement, et jusqu'au 4 mars, l'exposition « La Creuse d'Alphonse de Nussac ».

Cette exposition, qui avait déjà été présentée en 2004, met en valeur l'œuvre très importante de ce photographe creusois retraçant avec acuité la Creuse, et plus particulièrement Guéret, du début du XX^e siècle. Elle s'appuie sur un fonds iconographique très riche (plus de 2.000 clichés) que les Archives ont acquis en 2001 auprès de Jacques Agis, lui-même photographe très connu de Guéret, aujourd'hui en retraite, qui en était jusqu'alors le dépositaire.

Archives départementales de la Creuse (hall d'expositions), avenue Franklin Roosevelt, à Guéret. Entrée gratuite. Jusqu'au 3 mars 2011, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

OBJETS DU PATRIMOINE

Vierge à l'Enfant (Eglise de Pierrefitte)



D'une hauteur de 95 cm et d'une largeur de 40 cm, cette statue en bois polychrome et doré, avec apprêt gravé, représente la Vierge à l'Enfant. La Vierge en pied, est vêtue d'une robe verte, drapée dans un ample manteau doré avec réparation, doublé d'hermine ; sa tête est couverte d'un voile bleu. Elle tient, de sa main droite, le pied de l'Enfant Jésus, qu'elle porte sur son bras gauche. Cette œuvre est datée de la fin du 17^e siècle ou du début du 18^e siècle. En mauvais état, elle présente un important écaillage de la polychromie et de la dorure, ainsi que des repeints ; elle nécessite une prochaine restauration. Cette statue a été inscrite au titre des Monuments historiques le 8 janvier 2008.

site une prochaine restauration. Cette statue a été inscrite au titre des Monuments historiques le 8 janvier 2008.

PATRIMOINE DE PAYS

Fontaine Saint-Martial à Champagnat



Certaines fontaines sont dites consacrées et font l'objet d'un culte fervent notamment depuis l'époque gauloise. Dans la tradition populaire, on ne craint pas de faire un long voyage pour se rendre à une de ces bonnes fontaines qui possèdent des vertus thérapeutiques, soignant les maux les plus divers des hommes comme des animaux.

A Champagnat, les eaux de la fontaine Saint-Martial avaient un pouvoir de guérison des fièvres, des rhumatismes et surtout des pyodermites infantiles (croûtes de lait). On suspendait aux branches, près de la source, les bonnets des petits malades et on offrait des pièces de monnaie. Les dernières processions, qui avaient la réputation d'obtenir des pluies bienfaisantes en période de sécheresse, eurent lieu au milieu du XX^e siècle.



HUMOUR



VENDREDI 11 MARS 2011
La Souterraine

Christophe Alévêque est Super Rebelle !... Enfin ce qu'il en reste.

Un spectacle de l'humoriste Christophe Alévêque, mis en scène par Philippe Sohier

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.ALEVEQUE.COM

THÉÂTRE

LES 18, 19 ET 26 FÉVRIER 2011

Bazelat / Saint-Priest-la-Feuille / St-Martin-Ste-Catherine

Dernier Bistrot avant la Creuse

Spectacle chansonnier – Association Les Banturles

Vendredi 18 à Bazelat (salle polyvalente) ; samedi 19 à Saint-Priest-la-Feuille (salle des Fêtes) ; samedi 26 février à Saint-Martin-Ste-Catherine (salle des Fêtes) – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 (CENTRE CULTUREL YVES FURET) OU 05 55 64 12 20 (OT BOURGANEUF)



LUNDI 7 MARS ET JEUDI 24 MARS 2011

Guéret

Lucrèce Borgia

Textes de Victor Hugo – Théâtre en Diagonale

Espace Fayolle – La Fabrique – Lundi 7 mars, chantier ouvert au public, 19h00 ; jeudi 24 mars, création du spectacle, 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 8 MARS ET MERCREDI 9 MARS 2011

Aubusson

Jours souterrains

Textes de Arne Lygre – Compagnie Sirènes

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Mardi 8 à 20h30 ; mercredi 9 à 19h30

INFO : 05 55 83 09 09



MARDI 29 MARS 2011

La Souterraine

L'Opéra du Dragon

Théâtre-marionnettes d'après Heiner Müller – Théâtre de Romette

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.THEATREDEROMETTE.COM

MARDI 29 MARS 2011

Aubusson

Le projet Ibsen de Daniel Veronese

2 pièces de Henrik Ibsen : Maison de poupée et Hedda Gabler – Compagnie Daniel Veronese

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 12 AVRIL ET JEUDI 14 AVRIL 2011

Saint-Eloi / Mazeirat

Les 7 jours de Simon Labrosse

Compagnie Chenevoy

Mardi 12, salle communale de Saint-Eloi, 20h30 ; jeudi 14, salle communale de Mazeirat, 20h30

INFO : 05 55 62 56 96 OU WWW.CIATE.NET OU WWW.COM-PAGNIE-CHENEVOY.FR

LES 12, 14 ET 15 AVRIL 2011



Aubusson

« Le père Tralalère » et « Notre terreur »

La création collective « D'ores et déjà » présente 2 spectacles couplés (tarif Duo) – Mise en scène de Sylvain Creuzevault

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Mardi 12 avril, Le père Tralalère, 20h30 ; jeudi 14 avril, Notre terreur, 20h30 ; vendredi 15 avril, Notre terreur, 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 14 AVRIL ET VENDREDI 15 AVRIL 2011



Guéret

La chambre d'Anaïs N.

Textes et mise en scène de Filip Forgeau

– Compagnie du Désordre

Espace Fayolle – La Fabrique – Jeudi 14, tout public (20h30) ; vendredi 15, scolaires (14h30)

INFO : 05 55 52 84 97

DIVERS



LES 29, 30 AVRIL ET 1ER MAI 2011

Felletin

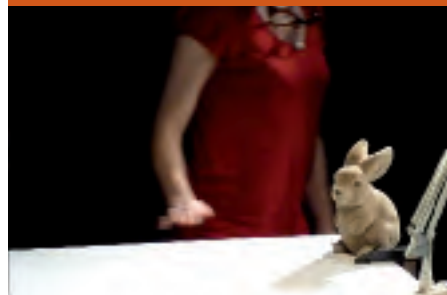
2èmes Journées Européennes du Feutre

Avec au programme une exposition-concours « Vous avez dit feutre ? »

(Eglise du Château), le Marché des feutriers samedi et dimanche (Espace Saint-Roch), des conférences-débats, ateliers enfants, stages, défilé de mode, etc

INFO : 05 55 66 54 60 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR OU WWW.HISTOIRESDELAINE.FR

JEUNE PUBLIC



LES 15, 16, 17 ET 18 FÉVRIER 2011

La Souterraine / Guéret

Lapin

Dans le cadre des « Vendredis sorties », théâtre gestuel d'après Malika Doray – Compagnie du Dagor – De 18 mois à 5 ans

Mardi 15 février à 9h45 et 10h45, mercredi 16 à 10h00, Centre culturel Yves Furet – Jeudi 17, séances scolaires (9h30 et 11h00), vendredi 18, séance scolaire (9h30) et tout public (18h30) – Réserver – Espace Fayolle – La Fabrique

INFO : 05 55 63 10 06 (CCYF) ET 05 55 52 84 97 (LA FABRIQUE)

LES 16 ET 17 MARS 2011

Aubusson / Bourgneuf

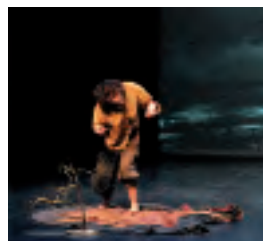
Le castelet de Josette

Spectacle de marionnettes, dans le cadre des « Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin » – Compagnie Garin Trouseboeuf

• Mercredi 16 mars, Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 15h00 (tout public)

• Jeudi 17 mars, Centre Alain Gouzes – Bourgneuf – 14h00 et 15h30

INFO : 05 55 83 09 09



VENDREDI 18 MARS 2011

Guéret

Le Roi penché

Dans le cadre des « Vendredis sorties », spectacle chorégraphique

de Carolyn Carlson – Centre Chorégraphique National de Roubaix

Espace André Lejeune – La Fabrique – Séance scolaire (15h00) et tout public (20h00) – Réservation indispensable

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 31 MARS ET VENDREDI 1ER AVRIL 2011

Guéret

Au commencement

Dans le cadre des « Vendredis sorties », spectacle d'éveil pour les tout-petits – Compagnie Zapoï

Espace Fayolle – La Fabrique – Jeudi 31 mars, séances scolaires (9h30 et 11h00) ; vendredi 1er avril, séance scolaire (11h00) et tout public (18h30)

INFO : 05 55 52 84 97

LECTURE

JEUDIS 17 FÉVRIER ET 14 AVRIL 2011



Guéret

Les Soirées Littéraires du Château

Le 17 février à 20h30, adaptation de « Babette et ses frères » d'Ernest Pérochon par Jean-Claude Bray – Le 14 avril à 18h30, soirée avec Martine Chaizeaux et l'association Fondence
Chapelle de l'Hôtel du Département
INFO : 05 44 30 26 26 (BDC)

MERCREDIS 16 MARS ET 23 MARS 2011

Guéret

Le Prix des Incorruptibles

Rencontre-dédicace avec les auteurs-illustrateurs Michel Boucher, Annie Agopian et Pascale Maret, mercredi 16 mars de 9h00 à 12h00 – Rencontre-dédicace avec Alain Grousset, mercredi 23 mars de 14h30 à 17h00

Bibliothèque Départementale de la Creuse

INFO : 05 44 30 26 26

CIRQUE

VENDREDI 18 MARS 2011

La Souterraine

Pan Pot ou Modérément Chantant

Musique-cirque avec trois jongleurs et un piano – Collectif Petit Travers

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

LUNDI 21 MARS ET MARDI 22 MARS 2011



Aubusson

Aïe

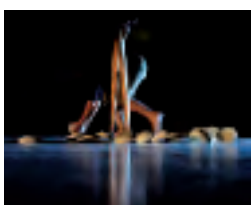
Acrobaties, jonglage, musique et danse avec Nicolas Arnould, Jur Domingo et Julien

Vittecoq – Cridacompany

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Lundi 21 à 20h30 ; mardi 22 à 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

SAMEDI 2 AVRIL 2011



La Souterraine

Perchés...

D'Olivier Léger, Anne-Karine Keller et Rémy Ballagué – Compagnie Chabatz d'Entrar

Centre culturel Yves Furet – 15h00

INFO : 05 55 63 10 06

DANSE

MARDI 15 FÉVRIER 2011



Aubusson

Bitter Sugar

Chorégraphie de Raphaëlle Delaunay – Compagnie Raphaëlle Delaunay

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

MERCREDI 23 MARS ET JEUDI 24 MARS 2011

La Souterraine

Trois Vilains Petits Canards

Conte chorégraphique avec Bérengère Fournier, Aurélien Le Glaunec et Marta Mella – Compagnie Beau Geste

Centre culturel Yves Furet – 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CIEBEAUGESTE.COM



LUNDI 4 AVRIL 2011

Aubusson

Soirée partagée : « Contrepoint » et « Kraff »

Danse avec la Compagnie Contrepoint, chorégraphie de Yan Raballand – Puis danse-marionnettes avec « Kraff », présenté par le Théâtre de Romette

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09



JEUDI 7 AVRIL 2011

Guéret

Zahrbat

Dans le cadre du « Festival Urban Culture », danse Hip-Hop avec la compagnie Zahrbat

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 9 AVRIL 2011

Guéret

Battle

Dans le cadre du « Festival Urban Culture », affrontement de 8 groupes de danseurs – Jury composé de professionnels

Espace André Lejeune – La Fabrique – 15h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 52 84 97

MUSIQUE

JUSQU'AU 13 MARS 2011

Plateau de Millevaches et Pays Sud Creusois

Bistrots d'Hiver

• **Dimanche 20 février : La Talvera** (musique trad) à l'auberge du Petit Breuil à La Courtine (05 55 66 76 67)



• **Dimanche 27 février : 5 Avenues** (chanson), à La Cramailotte à Peyrelevade (05 55 94 73 73)

• **Dimanche 6 mars : Trio Zéphir** (musique expérimentale), à l'Hôtel du Parc de Millevaches à Felletin (05 55 66 40 22) et François Fabre (chanson) au Moulin de Prat à Alleyrat (05 55 95 13 03)

• **Dimanche 13 mars : La Mal Coiffée** (musique trad) à l'auberge des Bruyères à Chaumeil (05 55 21 34 68 ou 06 03 24 13 40) et **Une Touche d'Optimisme** (chanson pop-rock) à L'Atelier à Royère-de-Vassivière (05 55 64 52 22)

INFO : 05 55 67 88 58 (ASSOCIATION PAYSAGE) OU CONTACT@PAYS-SAGE.NET OU WWW.PAYS-SAGE.NET

LES 17 FÉVRIER, 28 ET 29 MARS, 15 ET 16 AVRIL 2011



Guéret

Concerts des professeurs du Conservatoire Départemental Emile Goué

• **Jeudi 17 février :** (Musique de chambre) **Carte blanche** (piano, violoncelle, flûte, hautbois, guitare)

• **Lundi 28 et mardi 29 mars :** (Musique du XIX^e siècle) **Camille Saint-Saëns et Carl Reinecke** – Sous la direction de Jean-Claude Dodin

• **Vendredi 15 avril : Slava Kazykin** (clarinette, saxophone) et **Ludmila Zaitseva** (piano)

• **Samedi 16 avril** (Concert lecture) « **Les musiques traditionnelles de l'Est** », Slava Kazykin et Ludmila Zaitseva

Auditorium du Conservatoire – 20h30 (16h00 le 16 avril)

INFO : 05 44 30 26 88 OU ENM@CG23.FR OU SUR PLACE

SAMEDI 19 FÉVRIER 2011

Guéret

Pussydelic & La Fanfare Electrique & Sinner Sinners

Concert électro-rock proposé par 3 groupes

Chapelle de la Sénatorerie – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 25 FÉVRIER 2011

Royère-de-Vassivière

Deni & Le Band

Concert d'un Quatuor de musiques traditionnelles revisitées, dans le cadre de « Limousin, des voix, des lieux » – Avec Deni, auteur-compositeur-interprète, en 1^{ère} partie.

A l'Atelier – 21h30

INFO : 05 55 64 52 22 OU WWW.LATELIER23.COM

SAMEDI 26 FÉVRIER 2011

Guéret

Métaphores : musique et informatique

L'Ensemble Jh[iatus présente un concert de musique contemporaine assistée par ordinateur

Bibliothèque Multimédia Intercommunale – 15h00

INFO : 05 87 63 00 08 OU WWW.BMI-GUERET.FR

VENDREDI 4 MARS 2011

Saint-Sulpice-le-Guérétois

Concert-hommage à Jean Ferrat

Claude Couamme (chanteur) et Dominique Robineau (guitariste)

Salle polyvalente – 19h30

INFO : 05 55 41 04 63 OU 06 89 75 22 66

VENDREDI 11 MARS 2011

Guéret

Peter Pan

Ciné concert avec le musicien électronique Olivier Baudu Orchestra

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97



SAMEDI 12 MARS 2011

Guéret

Davy Sicard en concert

Musique du monde avec « Kabar », son dernier album

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 19 MARS 2011

Guéret

Illico Presto

Dans le cadre du « Jazz Club de la Fabrique » et de « Jazz à la Sout' », apéro-concert avec Jean-Luc Fillon et Didier Ithursarry – En partenariat avec « Musique(s) en Marche »

Hall de l'Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00 – Réservation indispensable

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 19 MARS 2011

Busseau-sur-Creuse

Gallina la Lupa donne un bal

Dîner-concert avec contrebasse, saxophone et accordéon, invitant les spectateurs à la danse

Restaurant « Le Viaduc » – 19h00

INFO : 05 55 62 57 20 OU WWW.CIATE.NET OU WWW.MYSPACE.COM/GALLINALALUPA

DIMANCHE 20 MARS 2011

Pontarion

Gallina la Lupa donne un bal

Thé qui danse – Musique de bal avec contrebasse, saxophone et accordéon

Hôtel-Restaurant « L'Air du Temps » – 16h00

INFO : 05 55 64 98 78 OU WWW.CIATE.NET OU WWW.MYSPACE.COM/GALLINALALUPA

JEUDI 31 MARS 2011

Boussac

Concert des élèves du Conservatoire Départemental Emile Goué

Salle de cinéma – 19h30 – Gratuit

INFO : 05 44 30 26 88 OU ENM@CG23.FR

VENDREDI 8 AVRIL 2011

Guéret

Roc & Cabadzi & Fran6Hp

Dans le cadre du « Festival Urban Culture », trois concerts Hip-Hop

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 26 FÉVRIER 2011

Guéret



« Trésors de bibliothèques à Guéret »

La Bibliothèque Multimédia Intercommunale expose les fonds patrimoniaux de la ville et de la

Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse

Visites commentées thématiques les mercredis 16 et 23 février à 15h00 – Entrée libre

INFO : 05 87 63 00 08 OU WWW.BMI-GUERET.FR

JUSQU'AU 27 FÉVRIER 2011

Île de Vassivière

« Contre-Histoire de la Séparation »

Exposition d'Etienne Chambaud autour du concept de « Musée Décapité » : l'artiste questionne l'invention simultanée de la guillotine et du musée

• Puis du 13 mars au 19 juin 2011

« Black and White Animals »

Exposition méticuleuse et poétique de Bethan Huws, qui expérimente le refus d'un art qui ne serait que visuel.

Centre International d'Art et du Paysage – Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 69 27 27 OU WWW.CIPILEDEVASSIVIERE.COM



JUSQU'AU 4 MARS 2011

Guéret

« La Creuse d'Alphonse de Nussac »

Exposition de photos anciennes : témoignages d'une vie rurale entre traditions et modernité

• Puis du 21 mars au 20 mai 2011
« Exposition Géotopoét(h)ique »

Livre d'art créé par les artistes Dom et Jean-Paul Ruiz, textes de Philippe Biget, Françoise Clédât, Bernard Blot, etc

Archives Départementales - Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, jusqu'à 16h00 le vendredi

INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CREUSE.FR



JUSQU'AU 12 MARS 2011

Ahun

« Le Lycée agricole d'Ahun a 85 ans »

Exposition de documents anciens, photographies, matériel scolaire d'antan, conçue par les élèves de

master 2 Patrimoine

Office de Tourisme – Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

SAMEDI 2 AVRIL 2011

Ahun

2^{ème} Journée Départementale de l'Eau – « L'eau un bien commun »

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Eau, vous pourrez assister à plusieurs conférences, en présence de professionnels, dont le thème est cette année « les eaux urbaines » – Stands, démonstrations, ateliers adultes et enfants

Lycée Agricole – De 9h30 à 17h30 – Entrée libre

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

Et aussi...

LES PRIX DES INCORRUPTIBLES
AVEC LA BDC

Depuis 2004, la Bibliothèque Départementale de la Creuse accompagne le Prix des Incorruptibles, qui invite les écoliers, collégiens et lycéens à lire une sélection d'ouvrages les concernant et à récompenser leurs préférés. La BDC participe activement à cette manifestation en organisant l'accueil d'auteurs dans les établissements scolaires et les bibliothèques du département. L'an dernier, près de 900 personnes – dont 495 élèves de maternelle et primaire, 160 collégiens et 127 lycéens – ont été concernés par ces rencontres, pour lesquelles le Conseil Général apporte une aide financière et technique. Pour l'édition 2011 du concours des Incorruptibles, dix auteurs seront accueillis en Creuse pour une quarantaine de rencontres qui devrait toucher un millier de lecteurs, jeunes et adultes.

INFO : WWW.LESINCOS.COM ET LE BLOG
CRÉÉ PAR LA BDC POUR LES LECTEURS CREUSOIS
[HTTP://LESINCOS.CREUSE.FR/](http://LESINCOS.CREUSE.FR/)

CHANTELOUVE
OU LE TONNERRE DE DIEU

Par
Pierre Rétier
Aux éditions
Lucien Souny
256 pages ; 18 €

Natif de La Souterraine, Pierre Rétier a d'abord fait une carrière militaire. C'est au



cours d'un séjour en Allemagne qu'il découvre la littérature. C'est dans les années 90 que sa passion pour l'écriture se concrétise et depuis il enchaîne les romans. Son dernier opus propose une intrigue rurale, où les légendes et les superstitions jouent un rôle important, tout en mettant en scène deux êtres que tout oppose mais dont l'amour leur permettra de surmonter tous les obstacles.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

DOCUMENTAIRE DÈS 9 ANS

Un tour du monde
au Moyen Âge

Une belle idée que de réunir dans un même volume les événements marquant d'une même période autour du monde. Ce livre, très finement illustré et agréable à consulter, offre un panorama de l'histoire mondiale au 13^{ème} siècle. De Gengis Khan à Blanche de Castille, de Marco Polo à Sundjata Keita, voici l'occasion de rencontrer des personnages rarement mis en relation. C'est beau et passionnant, à découvrir pour le plaisir !

Un tour du monde au Moyen Âge / L. Quentin, C. Reisser ; illustrations C. Enault – Albin Michel Jeunesse, 2010 – 17,50 €

DOCUMENTAIRE

L'esprit du compas



Dans un ouvrage richement illustré, Lionel Royer et René Verstraete, circinuso-philes avertis, nous présentent cet outil singulier. On découvre au fil des pages la multitude des modèles allant des plus simples aux plus sophistiqués avec des branches arquées, à ressort, à curseur ou articulées. On constate également que le compas est présent dans un grand nombre de professions, du charpentier au serrurier en passant par le forestier, le facteur d'orgue ou le fondeur de cloches.

L'esprit du compas / René Verstraete et Lionel Royer – Cheminements, 2009 – 411 pages – 80,00 €

BANDE DESSINÉE

Martha Wahington :
le rêve américain

Dans une Amérique déchirée par la guerre civile, différentes factions s'opposent : l'armée régulière de la PAX, la nation apache, le renouveau aryen et même... l'association des fat boys burgers. C'est dans ce chaos que va s'écrire le destin de Martha. Franck Miller et Dave Gibbons s'associent pour mettre à mal le rêve américain à travers la vie d'une héroïne que Miller décrit, dans une préface en forme de lettre d'amour, comme « le rêve de tout scénariste : un personnage qui s'écrit tout seul. »

Martha Washington 1 – Le rêve américain / Franck Miller et Dave Gibbons – Delcourt, 2010 – 19,90 €

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE Pour une loi plus juste



Les élus de la majorité départementale vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Au cours de cette nouvelle année, nous resterons déterminés et conscients des défis qui nous attendent. Il en est un qui va nous concerner au premier chef et sur lequel nous prendrons toute notre place dans le débat qui s'annonce, je veux parler du « cinquième risque » lié à la dépendance.

Ce chantier est annoncé par le Président de la République comme prioritaire puisque des mesures législatives sont annoncées pour l'automne 2011. Des réunions et groupes de travail vont se mettre en place ; soyez assurés que nous saurons faire entendre notre voix et nos propositions.

Quelques voix se font toutefois déjà entendre, s'appuyant sur les préconisations du rapport de la députée UMP Valérie Rosso-Débord, qui envisageraient le recours à une assurance privée des l'âge de 50 ans ; différents scénarios proposés évoquent par ailleurs une possible hausse de la CSG et le recours sur succession. Tout cela n'est pas surprenant de la part de l'UMP car ces réponses s'appuient sur le seul argent et des réponses individuelles qui, nous le savons, augmenteront la « fracture sociale ».

Nous pensons, dans un moment de crise où les inégalités ne cessent de se creuser et où de façon récurrente le droit à la santé pour tous est mis à mal, qu'il faut justement refonder notre système vers plus d'égalité et plus de solidarité.

Nous défendrons chaque fois que l'occasion nous sera donnée, le message de ce qui a constitué au cours de ces dernières décennies en matière de santé publique le socle de notre histoire, celui des solidarités.

Parce qu'il s'agit bien là de répondre à un problème de société, le vieillissement. Il ne s'agit pas par d'apporter des réponses individuelles, des réponses dictées par l'argent, mais des réponses équilibrées où l'Etat prenne toute sa place pour assurer l'égalité par des mesures justes. Nous craignons en effet qu'on nous propose, une fois encore, une loi injuste, pénalisante, créant un nouveau fossé entre les personnes et les générations. Prenons le temps du débat, de la réflexion, sachons nous écouter pour bâtir une loi juste, équilibrée qui s'inscrit dans le temps en s'appuyant sur « un droit universel à la compensation de la perte d'autonomie ».

Il s'agit pour nous de continuer à défendre les personnes âgées et les personnes handicapées par notre action quotidienne.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE 2011, l'alternance



Tout d'abord, le Groupe de la Droite Républicaine – Gérard Gaudin, Président du Groupe et Conseiller Général du canton de Châtelus-Malvaleix, les conseillers généraux Jean Auclair (canton de Ahun), Laurent Daulny (canton de Dun-le-Palestel), Yves Chamfreau (canton de Felletin), Joël Souchal (canton de Chambon sur Voueize), Jean-Pierre Vacher (canton de Jarnages), Patrice Morançais (canton de Chénérailles)

et Valérie Simonet (canton de Auzances) – présente à tous les Creusois ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Cette année 2011 est un rendez-vous électoral avec, les 20 et 27 mars prochains, les élections cantonales. Ce seront d'ailleurs les dernières avant les élections territoriales de mars 2014. Les conseillers généraux élus le seront pour un mandat de trois ans. Sous réserve de l'adoption définitive par le Parlement du projet de loi de réforme des collectivités territoriales, c'est donc la dernière fois que nous élirons des conseillers généraux : ceux-ci auront pour successeurs, en 2014, des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités mais qui siègeront à la fois au Conseil Général

et au Conseil Régional, ce qui sera gain d'efficacité sur l'ensemble des dossiers territoriaux.

Sur 13 cantons de notre département, notre groupe présentera un(e) candidat(e) et un(e) suppléant(e) avec la ferme intention de remporter ces cantons.

Ces élections sont l'occasion d'une alternance, d'une nouvelle majorité et surtout de passer à une meilleure gestion en soutenant plus et mieux nos concitoyens et en recentrant l'action sur nos compétences obligatoires comme :

- l'action sociale : soutenir les personnes âgées, handicapées, les secteurs de l'enfance et de la famille
- les routes : assurer leur entretien pour la sécurité du réseau et donner une bonne image d'accueil de la Creuse
- les transports : conserver un équilibre territorial pour les populations
- les collèges : offrir des conditions de scolarité de qualité et de sécurité pour tous les élèves

Les élus socialistes ont échoué, il est temps de changer, offrez à la Creuse une nouvelle majorité !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

390 KG
DE DÉCHETS
PAR PERSONNE
ET PAR AN
C'EST BEAUCOUP,
ET SI ON
AGISSAIT
AUTREMENT?



En faisant du compost
pour ses plantes, on peut
réduire ses déchets de 40 kg
par personne et par an.



**ENTRONS
DANS LE MONDE
D'APRÈS**

**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**

reduisonsnosdechets.fr

